

Index AI : PRE01/142/2013
21 March 2013

Corée du Nord. La nouvelle commission d'enquête de l'ONU est une étape positive pour combattre les crimes contre l'humanité

Le gouvernement nord-coréen doit coopérer sans réserve avec la nouvelle commission d'enquête des Nations unies chargée d'examiner les violations des droits humains – graves, systématiques et généralisées – qui ont lieu dans le pays, a déclaré Amnesty International.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève a adopté par consensus une résolution établissant une commission chargée d'enquêter sur les violations des droits humains en Corée du Nord.

Rajiv Narayan, chercheur d'Amnesty International pour la Corée du Nord, a déclaré :

« Cette commission d'enquête constitue une étape positive pour remédier à la situation catastrophique des droits humains en Corée du Nord. Les États membres des Nations unies ont envoyé jeudi 21 mars un message clair aux autorités nord-coréennes : les responsables de crimes contre l'humanité finiront par devoir rendre des comptes.

« En Corée du Nord, des millions de personnes subissent des formes extrêmes de répression. Des centaines de milliers de personnes, dont des enfants, vivent dans des camps pour prisonniers politiques et divers lieux de détention où les travaux forcés, la torture et d'autres mauvais traitements sont érigés en système.

« Le vaste mandat de la commission d'enquête est très encourageant. La commission a toute légitimité pour enquêter sur ces violations flagrantes et systématiques des droits humains, notamment les crimes contre l'humanité, et pour faire en sorte que les responsables de ces actes soient tenus de rendre compte.

« Nous exhortons le gouvernement nord-coréen à coopérer sans réserve avec la commission et à accorder à ses membres un accès sans restriction au pays. Le Secrétaire général des Nations unies doit également veiller à ce que la commission dispose des ressources nécessaires pour s'acquitter efficacement de son mandat. »

Notes aux rédacteurs

Au cours de sa 22e session, le Conseil des droits de l'homme a adopté sans vote le projet de résolution A/HRC22/L.19 établissant la commission d'enquête.

Plus tôt dans le mois, Amnesty International avait publié une analyse portant sur de nouvelles images satellites qui montraient que le gouvernement nord-coréen rendait de plus en plus floue la démarcation entre les camps de prisonniers politiques et la population vivant aux alentours. Pour en savoir plus, consultez <http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/north-korea-new-images-show-blurring-prison-camps-and-villages-2013-03-07>.